



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

OFFRE D'EMPLOI

UN INSTRUCTEUR URBANISME VOLET EAUX PLUVIALES (H/F)

Sous l'autorité du Directeur de l'Eau et de l'Assainissement de la CARF et en binôme avec un autre agent, vous aurez pour mission principale l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes du littoral dans le domaine des eaux pluviales.

Votre lieu de travail sera basé sur la commune de Menton.

MISSIONS :

- Instruire les dossiers de demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, divisions parcellaires, etc...) sur le volet eaux pluviales lors de la saisine du service droit des sols, et rédiger l'avis correspondant,
- Échanger par anticipation avec les instructeurs des droits des sols des communes, des exploitants et être garant des délais,
- Renseigner les usagers ou les porteurs de projet en matière d'eaux pluviales sur les procédures techniques et administratives dans le respect des règlements et des cahiers de prescriptions et le cas échéant orienter et conseiller les usagers vers l'interlocuteur ou le service compétent,
- Fournir des recommandations et des prescriptions techniques aux pétitionnaires,
- Participer et organiser au besoin des investigations supplémentaires : visites terrain, traçages de conduites, inspections caméra dans le cadre des instructions...,
- Conseiller et participer au besoin sur l'avancement des travaux de réseaux d'eaux pluviales réalisés par des tiers privés dans le cadre d'opérations d'aménagement afin de s'assurer du respect des prescriptions techniques,
- Contrôler la conformité des réalisations, par échantillonnage,
- Accompagner les agents administratifs concernant les réclamations, les doléances et rédiger les réponses techniques aux usagers,
- Suivre les modifications des documents d'urbanisme en relation avec les services de l'agglomération et des communes.
- Suivre la mise en œuvre du schéma directeur, en coordination avec les évolutions des documents cadre et de planification.
- Calculer et suivre la perception de Participation Frais Assainissement Collectif (PFAC) en collaboration avec les agents administratifs et financiers du service.
- Assurer une veille juridique de son domaine d'intervention.

PROFIL :

Vos atouts :

- Doté d'un sens du relationnel, vous avez le sens du travail en équipe et savez travailler dans la transversalité.
- Autonome, vous êtes capable de travailler efficacement seul,
- Rigoureux, réactif et disponible, vous savez organiser et planifier votre travail en fonction des priorités de l'activité et des délais qui vous sont imposés,
- Doté d'un sens du contact et du service public, vous faites preuve de pédagogie vis-à-vis des différents usagers et professionnels de la construction.

Vos compétences :

- Connaissances du contexte juridique et législatif de la thématique,
- Connaissances techniques dans le domaine de l'eau et l'assainissement et en droit du sol,
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, etc...),
- Capacité à la lecture et à l'analyse de plans, notion en système d'information géographique,
- Connaissances du fonctionnement de l'institution territoriale.

RENSEIGNEMENTS LIES AU POSTE :

Recrutement dans le Cadre d'emplois des techniciens ou des rédacteurs territoriaux – Contractuel ou fonctionnaire
Rémunération indiciaire + régime indemnitaire (RIFSEEP : IFSE mensuelle + CIA+ Prime de 550 € bruts par an en lien avec l'évaluation professionnelle) – Tickets Restaurants – Remboursement des abonnements de travail à hauteur de 70%
Durée hebdomadaire : 38 heures + 18 jours de RTT
Participation annuelle de l'employeur à la mutuelle